

**COMMUNIQUÉ****POUR DIFFUSION IMMÉDIATE****GROUPE COLABOR CONCLUT UNE ENTENTE AVEC L'AGENCE DE REVENU DU CANADA  
RELATIVEMENT À SON OPÉRATION DE CONVERSION**

**Boucherville (Québec), le 2 octobre 2014** – Groupe Colabor Inc. (TSX : GCL) (« Colabor » ou la « Société ») annonce qu'elle a conclu une entente avec l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») relativement à la contestation de l'ARC des incidences fiscales de la conversion (la « conversion ») de sa structure de fiducie de revenu en une structure de société par actions en août 2009.

Cette entente n'entraînera aucun déboursement pour la Société pour les années d'imposition 2009 à 2013 et Colabor procédera à une mise à jour globale de l'impact de cette entente sur ses actifs et passifs d'impôts différés dans le cadre de son rapport de gestion qui accompagnera ses états financiers pour le troisième trimestre dont la publication est prévu pour le 21 octobre prochain. De plus, l'entente entraînera la comptabilisation à l'état consolidé du résultat du troisième trimestre d'une charge d'ordre non-monétaire liée à la radiation de certains actifs d'impôts différés de la Société.

« Nous avons été proactifs auprès de l'ARC afin de résoudre cette question et l'entente permet à Colabor de conclure un important chapitre de façon hautement satisfaisante. Colabor peut ainsi se concentrer à poursuivre l'exécution de son plan d'action visant à stimuler la croissance des ventes, à optimiser l'efficacité opérationnelle, à promouvoir et accélérer la réalisation de synergies et à réaliser des acquisitions complémentaires à ses activités actuelles, » a déclaré M. Claude Gariépy, président et chef de la direction de Colabor.

De l'information supplémentaire peut être obtenue dans les documents d'information déposés par Colabor auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**MISE EN GARDE**

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prospective reflétant les opinions ou les attentes actuelles de Groupe Colabor Inc. concernant leur rendement ainsi que les activités commerciales respectives et les événements futurs. Ces déclarations sont assujetties à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses. Les résultats et les événements réels peuvent différer.

**À PROPOS DE COLABOR**

Colabor est un grossiste et distributeur de produits alimentaires et non alimentaires desservant le marché des services alimentaires (cafétérias, restaurants, hôtels, chaînes de restauration) au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique, ainsi que celui de détail (épiceries et dépanneurs).

- 30 -

**Pour plus d'informations :****Investisseurs :****Groupe Colabor Inc.****Jean-François Neault, CPA, CMA, MBA**

Vice-président et chef de la direction financière

Tél : 450-449-0026 poste 308

Télec. : 450-449-6180

[jean-francois.neault@colabor.com](mailto:jean-francois.neault@colabor.com)

**Journalistes :****Maison Brison Inc.****Martin Goulet, CFA**

Premier vice-président, relations avec les investisseurs

Tél : 514-731-0000 poste 229

Télec. : 514-731-4525

[martin@maisonbrison.com](mailto:martin@maisonbrison.com)